



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

taux

Question écrite n° 3497

### Texte de la question

M. Hervé Gaymard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité d'une baisse de la TVA sur les travaux d'entretien et d'amélioration du logement. Si différentes aides publiques existent déjà, une baisse de la TVA s'appliquant aux travaux d'entretien, d'amélioration du logement non encore aidés, permettrait une relance de l'activité pour les entreprises du bâtiment. Dans un premier temps, la baisse de la TVA serait une perte de rentrée fiscale pour l'Etat, mais la stimulation de la demande en résultant, et la déclaration d'une partie des travaux réalisés clandestinement laissent penser que l'opération globale se traduirait par un accroissement des recettes fiscales. Il lui demande en conséquence, dans le cadre du projet de loi de finances pour 1998, si cette proposition peut être prise en considération.

### Texte de la réponse

Afin de soutenir l'activité des entreprises du secteur du bâtiment, le Gouvernement propose, dans le cadre du projet de loi de finances pour 1998, deux mesures qui répondent pleinement aux préoccupations exprimées par l'auteur de la question. Ainsi, la charge définitive de la taxe sur la valeur ajoutée supportée par les bailleurs sociaux au titre des travaux de rénovation de logements sociaux destinés à la location dans le secteur social sera ramenée de 20,6 % à 5,5 %. Le coût budgétaire de cette mesure serait de 2 200 millions de francs en 1998. Par ailleurs, les particuliers (propriétaire ou locataire) qui feront réaliser des travaux d'entretien dans leur résidence principale bénéficieront d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 15 % des dépenses réalisées dans la limite de 4 000 francs pour une personne seule et de 8 000 francs pour un couple marié soumis à imposition commune. Ce crédit sera accordé sur présentation des factures des entreprises ayant effectué les travaux et restitué, s'il y a lieu, aux contribuables concernés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Gaymard](#)

**Circonscription :** Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3497

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 septembre 1997, page 3035

**Réponse publiée le :** 24 novembre 1997, page 4223